

# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

1. Identification du puits		
Nom du puits	Genoil et al., Saint-Léonard No 1	
Numéro du puits	A229	
MRC	Nicolet-Yamaska	
Municipalité	Saint-Léonard-d'Aston	

2. Informations générales sur l'inspection		
Inspecteur	Vernhar Beaulac	
Inspecteur	Kym Bernard	
Accompagné de		
Système géodésique	NAD 83	
Format des coordonnées	Degré décimaux	
Type inspection	Complète	
Date	2019-07-09	
Vérification sécurité	Effectuée	
Heure de début et fin	10h00 à 12h15	
Conditions météorologiques	Ensoleillé	
Température ambiante (°C)	24	

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique	
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz	
GPS Garmin GPSMAP 64ST	
GPS haute précision	

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				
		Témoignages		
1				
2				
3				
4				



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

Туре	Mode de récupération suggéré
Autres	Récupération non requise
	Commentaires

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique **Sources** Latitude Longitude Recherche **Commentaires** GDH 46,0757778 -72,3871944 Non SIGPEG 46,0758177 -72,386752 Non 46,0758555 -72,3870799 Non Imagerie

9. Localisation du puits		
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal
Signal magnétique probant, impossible à creuser avec une pelle ronde	46,07582,-72,38719	Très fort

Creusé à plus de 4 pieds 10 pouces. Il est difficile de creuser d'avantage avec l'équipement à notre disposition. Puits localisé non visuellement car plus profond que la limite que l'on pouvait creuser. Pancarte d'identification du puits présente sur le site (MERN et compagnie pétrolière)

**Commentaires** 



11. Émanation et migration

## RAPPORT D'INSPECTION DE PUITS INACTIF

## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

10. Caractéristiques du puit	:s	
Élément à vérifier	Description	Commentaires
Tête de puits	Absente	
Évent de surface	Absent	
Profondeur des tubages (cm)	170	plus de 4 pieds 10 pouces
Hauteur des tubages au		
dessus du sol (cm)		
Diamètre du tubage	Impossible à várifier	
extérieur (cm)	Impossible à vérifier	
Présence d'une plaque	Impossible à várifier	
soudée sur le tubage	Impossible à vérifier	
Présence de ciment	Impossible à várifier	présence de ciment dans le sol et en surface près de la localisation du
obturant le tubage	Impossible à vérifier	puits
Test de l'eau savonneuse	Tubage non visible	
Panneau d'identification	Oui non-conforme	également une pancarte d'identification
Les coordonnées GPS de	Oui	signal magnétique plus que probant
précision ont été prises	Oui	

Point de mesure	%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent	0	
#1 À l'intérieur de 50 centimètres	0	
#2 À l'intérieur de 50 centimètres	0	
#1 À 4 mètres	0	
#2 À 4 mètres	0	
#3 À 4 mètres	0	
#4 À 4 mètres	0	
jusqu'à un maximum de 75 m et à toutes places où o		
Commentaires	3	

Des valeurs non-significatives de méthane ont été obtenues lors du test de migration et sont probablement dues à une dérive du capteur de l'appareil de mesure. Par conséquent, les concentrations de méthane aux points de mesures sont considérées

comme nulles.



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

12. Indices de contamination					
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Olfactifs de produits pétroliers dans le sol	forte odeur de type Diesel, avec coloration de sol		Oui	4 pieds	A229-VR01
Visuels de produits pétroliers dans le sol	même échantillon			4 pieds	
Commentaires					!

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
	Oui	A229VR-01 (Sol): 3500 mg/kg en Hydrocarbures		
Risque pour l'environnement		Pétroliers C10-C50 ( <c)< td=""></c)<>		
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Travaux à réaliser			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	1 an			
Autre				

# Conclusion

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant correspondant à un plan de localisation et à l'imagerie aérienne contemporaine de l'époque du forage a été observé. Aucune migration de gaz n'a été détectée. Un ou des indices organoleptiques de contamination de l'eau et/ou du sol ont étés observés. De la contamination en Hydrocarbures Pétroliers C10-C50 a été détectée dans le sol (<C).



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Signatures			
Signature rapport d'inspection (1 à 12)			
Inspecté et rédigé par	Signature	Date	
Vernhar Beaulac	53-54		
Inspecteur	<del>50-54</del>	2020-02-17	
Kym Bernard			
Inspecteur	53-54	2020-02-17	
Signature de la vérification (13)			
Vérifié par	Signature	Date	
Arnaud Montreuil-Drolet		2020-02-13	
Coordonnateur aux opérations	53-54	2020-02-13	
David Fortin		2020-02-13	
Inspecteur	53-54	2020-02-13	

# Photos de l'inspection

Photo 1	
Panneau d'identification du	A Contract of the Contract of
puits	the home to be the first of the second of th
	GENOIL& AL
	ST-LEONARD-NO. 4
	1996 FÁ 229
	LAT: 146° 04' 32.8°
	LONG: 72° 23' 13.9'
	METRES 101.20
	DIR.PUITS:S-3°49COW
	AZIMUT: 231° 48° 00°

# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

# Photo 2 Vue générale du site 53-54

